

Antiquaire



Plus qu'un vendeur d'objets anciens, l'antiquaire est un véritable connaisseur en histoire de l'art. Pour trouver les plus belles pièces, il prospecte dans les salles des ventes, les expositions, les brocantes... et chine même chez les particuliers.

 Statut d'exercice : **indépendant**

 Niveau de formation requis : **bac + 3**

DESCRIPTION DU MÉTIER

Rechercher des objets anciens

L'antiquaire consacre l'essentiel de son temps à rechercher des objets anciens, des pièces de collection, des vieux meubles qu'il revendra ensuite dans son magasin. Armes, porcelaine, instruments de musique, livres, meubles, monnaies, argenterie, sculptures, tableaux... Il sait dénicher la perle rare.

Estimer et authentifier

L'antiquaire doit s'assurer de la valeur, de l'authenticité et de l'origine de ses futures acquisitions. En tant que connaisseur, il peut réaliser lui-même une estimation ou faire appel à un expert en art. Il saura alors renseigner ses clients sur les caractéristiques exactes de ses antiquités, c'est-à-dire leur style, leur époque et leur histoire en général. À noter : l'antiquaire est souvent spécialisé dans un domaine ou une époque particulière (argenterie, peinture, objets d'art du XVIIIe siècle, mobilier Napoléon III, photographies anciennes de collection, etc.).

Restaurer ou faire restaurer

Certains antiquaires possèdent un atelier de restauration pour remettre en état, si nécessaire, les pièces achetées (nettoyage, montage et petites réparations) avant la vente. Mais ils font généralement appel à un restaurateur d'art : doreur sur bois, lustrier, ébéniste, bronzier, restaurateur de tableaux...

COMPÉTENCES REQUISES

Connaissance du marché de l'art

Passionné par l'art, l'antiquaire possède des connaissances approfondies en histoire de l'art ainsi qu'un jugement artistique sûr, essentiels dans ce métier. Le marché de l'art n'a pas de secret pour ce professionnel qui connaît la réglementation et les cours des marchés.

Notions en commerce et gestion

Pour gérer au mieux son commerce, l'antiquaire doit connaître les techniques de vente ainsi que les éléments de base en comptabilité et gestion administrative, s'il ne fait pas appel à un comptable. Il doit donc posséder de solides notions en gestion, un sens commercial affirmé et des capacités de négociation. La maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, dont l'anglais, est un plus appréciable dans la mesure où le marché s'internationalise.

Curiosité et sens relationnel

Le métier d'antiquaire exige de l'intuition, de la persévérance mais surtout une grande curiosité pour dénicher les pièces rares et précieuses. Pour se tenir informé de l'état du marché et des nouvelles modes, l'antiquaire est en outre doté d'un important carnet d'adresses : il fait preuve d'aisance relationnelle et aime les contacts humains.

EMPLOI ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Salaire

Salaire du débutant

Le salaire d'un antiquaire dépend des ventes réalisées et des marges qu'il prend sur ces ventes

Intégrer le marché du travail

S'installer

Pour se lancer dans le métier, une mise de fonds importante est nécessaire compte tenu de la valeur des objets mis en vente. La plupart des antiquaires démarrent donc leur carrière comme vendeurs chez un confrère ou comme brocanteurs, afin d'apprendre le métier et de constituer un stock. Certains choisissent de s'endetter pour acquérir leur stock et s'installer sans délai. Les autres bénéficient de fonds propres ou d'un héritage familial. De nombreux antiquaires ont établi leur réputation au fil des générations.

Sortir du lot

Selon une étude du ministère de la Culture et de la Communication, 10 394 entreprises en France pratiquent la vente d'antiquités. Mais la majorité de ces entreprises n'emploient pas de salariés, les antiquaires étant souvent seuls à gérer leur commerce. La concurrence est rude : les antiquaires doivent être très pointus dans un domaine s'ils veulent sortir du lot. Par ailleurs la demande nationale faiblit : l'antiquaire doit donc se tourner vers la clientèle étrangère, ce qui est facilité par le développement des nouvelles technologies.

Tenter l'expertise

Les antiquaires peuvent effectuer des expertises pour le compte d'assureurs ou de collectionneurs particuliers après avoir été reconnus experts par une chambre des experts par exemple.

OÙ L'EXERCER

Mobilité de rigueur

En tant que commerçant, l'antiquaire assure la gestion de son magasin et accueille la clientèle. Mais pour

trouver les pièces mises en vente, il est amené à se déplacer. Il parcourt marchés aux puces, salles des ventes, salons professionnels, déballages... en France comme à l'étranger. Il se rend également chez les particuliers et prend en charge une partie des livraisons. Aimer bouger est une nécessité ! Pour mettre à jour ses connaissances en art et mieux authentifier les objets, il consulte la littérature spécialisée, fréquente les musées, les galeries, les expositions...

Interlocuteurs variés

L'antiquaire est en contact avec les clients, particuliers comme professionnels et les fournisseurs d'antiquités : déposants, marchands d'art... De manière générale, il côtoie les professionnels du milieu : commissaires-priseurs, galeristes...

Des formalités

Outre les formalités classiques d'ouverture et d'installation d'un commerce, l'antiquaire doit légalement tenir un livret de police où sont consignées les descriptions des objets acquis ainsi que l'identité des vendeurs. Il doit également posséder une carte de commerçant non sédentaire s'il se déplace et délivrer une garantie écrite conforme à la vente effectuée si l'acheteur l'exige : facture, certificat d'authenticité...

LES ÉTUDES

Aucun diplôme n'est exigé pour être antiquaire. Cependant, il est difficile d'exercer ce métier de façon professionnelle sans avoir suivi les enseignements d'un antiquaire chevronné pendant quelques temps. En outre, une formation en histoire de l'art, de niveau bac + 3 à bac + 5, à l'université ou à l'École du Louvre semble essentielle pour envisager ce type de carrière. Plusieurs écoles privées proposent aussi des formations au commerce de l'art.

Bac + 3	Durée standard	En France
Licence mention histoire de l'art et archéologie	3 ans	Dans 25 établissements
Bac + 4 ou 5	Durée standard	En France
Diplôme de deuxième cycle de l'École du Louvre	2 ans	Dans 1 établissement

Sources : Onisep 05.2025 ©Iakov Filimonov-Stock.adobe.com